LE PÉRIPLE STRUCTURAL
FIGURES ET PARADIGME

DU MÊME AUTEUR

AUX MÊMES ÉDITIONS

De la syntaxe à l'interprétation
collection « Travaux linguistiques », 1978

L'Amour de la langue
collection « Connexions du Champ freudien », 1978

Ordres et Raisons de langue
1982

Les Noms indistincts
collection « Connexions du Champ freudien », 1983

De l'école
1984

Détections fictives
collection « Fictions & Cie », 1985

Dire le vers
(en collaboration avec François Regnault)
1987

Introduction à une science du langage
Collection « Des travaux », 1989

Archéologie d'un échec
1993

L'Œuvre claire : Lacan, la science et la philosophie
collection « L'Ordre philosophique », 1995

Le Salaire de l'idéal
1997

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Arguments linguistiques
Mame, 1973

Constat
Verdier, 1992

Le Triple du plaisir
Verdier, 1997

Mallarmé au tombeau
Verdier, 1999

JEAN-CLAUDE MILNER

LE PÉRIPLE STRUCTURAL

FIGURES ET PARADIGME

ÉDITIONS DU SEUIL
*27, rue Jacob, Paris VIe*

Ce livre est publié
dans la collection « La Couleur des idées »
sous la responsabilité conjointe de Thierry Marchaisse
et Jean-Luc Giribone

ISBN 2-02-042792-3

© Éditions du Seuil, février 2002

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Avant-propos

Le présent ouvrage rassemble des textes de date et de nature différentes ; quelques-uns sont inédits ; ceux qui ne le sont pas ont été modifiés, dans des proportions variables suivant les cas. L'ensemble a cependant un dessein unitaire : donner une idée plus exacte et mieux fondée de ce qu'on a appelé le structuralisme.

Sous ce nom, l'on a coutume de rassembler deux entités essentiellement différentes. Il y a d'une part un programme de recherches, développé, de la fin des années 20 à la fin des années 60, par des hommes de science ; il est caractérisé par un certain nombre d'hypothèses et de propositions ; il s'achève en 1968. Il y a d'autre part un mouvement de *doxa*, qui regroupe, aux côtés des acteurs majeurs du programme de recherches, d'autres noms, parfois illustres, qui n'en relèvent pas. Ce mouvement s'est déployé durant les années 60 et dans une grande mesure caractérise intellectuellement la période. Il est affecté par Mai 68, mais perdure, sous une forme de plus en plus ossifiée, jusqu'au milieu des années 70.

Du mouvement de *doxa*, je parlerai peu, quoiqu'il mérite à la fois l'estime et l'attention. Peut-être s'agit-il du dernier mouvement de langue française qui ait touché à la fois et dans tant de pays, tant de domaines divers, sciences dites humaines, arts, lettres, philosophie. D'autres en ont traité, avec profondeur et sérieux ; Gilles Deleuze, notamment. Pour ma part, je n'ai véritablement qu'un seul objet : restituer le programme de recherches spécifique du structuralisme et singulièrement la position distinctive qu'il a développée touchant la science. Depuis le recueil pionnier *Qu'est-ce que le structuralisme ?*, publié en 1968 par O. Ducrot, M. Safouan, D. Sperber, T. Todorov et F. Wahl, la question n'avait pas été véritablement

reprise. Or, le passage des années a, sur quelques points, déplacé les lignes.

Pour mieux saisir l'ensemble, il convenait de faire droit aux singularités des sujets qui ont fait exister le programme. Car il faut prendre conscience de ceci : le programme de recherches structuraliste ne préexistait pas aux sujets ; ils ne l'ont pas trouvé, mais proprement inventé, par une décision à chaque fois singulière. Certains, je pense à Saussure, ont rencontré sur leur chemin la solitude et le chaos, alors que le monde était paisible ; d'autres ont rencontré le bonheur, alors que le monde se couvrait de décombres.

Affaire de décision, ai-je dit. Bien plutôt, pour chacun, un coup de dés et par là même une pensée. De cela sans doute, à sa manière, la *doxa* prit quelque jour la mesure. Aussi la rumeur qui s'enfla dans les années 60 ne fut-elle pas entièrement une fausse rumeur. Bien qu'il faille les distinguer, on ne peut donc disjoindre absolument les deux entités que recouvre le même nom de « structuralisme » : le programme inventé par des sujets et le bruit que le Journal mena à propos de certains d'entre eux. Du parcours des sujets, il fallait donner au moins quelques aperçus. De l'image tracée par le Journal, il n'était pas inopportun de découvrir le motif.

De là une organisation en deux parties : tout d'abord, des études particulières portant sur des auteurs et se concluant sur la constellation que la *doxa* construisit de quelques noms ; ensuite, une tentative de synthèse, présentant ce que je tiens pour un paradigme scientifique cohérent et unitaire. J'y donnerai au passage quelques indications sur les retournements de la *doxa*. Parmi les auteurs qui sont abordés en détail, tous relèvent directement du paradigme scientifique. En revanche, on ne retrouvera pas tous les auteurs qui en relèvent. Une absence est particulièrement criante ; je n'ai pas traité directement d'une œuvre qui est pourtant centrale dans la définition et dans le déploiement du paradigme structuraliste : celle de Claude Lévi-Strauss. Je n'ai d'autre raison à avancer que les limites de ma compétence.

D'autres absences ont une explication tout autre. Celle, par exemple, de Michel Foucault. Bien que la rumeur l'ait inscrit dans la constellation dite structuraliste, bien qu'il ait lui-même rendu publiquement hommage au paradigme de recherches et qu'il ait

parfois laissé entendre qu'il s'en réclamait, il devrait être clair qu'il n'en relevait nullement. Inscriptible dans la constellation de *doxa*, soit, mais non pas dans le paradigme scientifique, ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement. Qu'il ait eu une dette intellectuelle à l'endroit de certains auteurs structuralistes majeurs (mais non pas de tous), que ces auteurs aient rendu possible un mode d'abord qui sans eux eût été impossible, cela est indubitable. Rien cependant ne doit obscurcir l'évidence : prise au point le plus haut de son sérieux et de sa gravité, l'œuvre de Michel Foucault trouve sa cohérence dans un système d'hypothèses entièrement distinct ; c'eût été gravement déformer son projet que de méconnaître une telle césure.

Mon propos n'est pas celui d'un historien. Au reste, le travail de l'historien a été engagé de la meilleure manière qui soit par Élisabeth Roudinesco (*Histoire de la psychanalyse en France*, t. II, Paris, Éd. du Seuil, 1986) et François Dosse (*Histoire du structuralisme*, Paris, La Découverte, 1992). Je renvoie systématiquement à leurs ouvrages ceux qui souhaiteraient appuyer (ou récuser) ma propre présentation par des documents et des dates.

Sigles

A.É. = Jacques Lacan, *Autres Écrits*, Paris, Éd. du Seuil, 2001.

A.S. = Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

BSL = *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, Paris, Klincksieck, depuis 1869.

CLG = Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Genève, Payot, 1916.

É. = Jacques Lacan, *Écrits*, Paris, Éd. du Seuil, 1966.

HS = François Dosse, *Histoire du structuralisme*, Paris, La Découverte, 1992 ; cité d'après l'édition en 2 volumes du Livre de Poche.

PLG = E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.

PLG 2 = E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.

S.W. = Roman Jakobson, *Selected Writings*, La Haye, Mouton, en cours de publication, 8 volumes publiés depuis 1961.

V 1, *V 2* = E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, Éd. de Minuit, 1969, 2 volumes.

LES FIGURES

Saussure

Retour à Saussure [1]

Le *Cours de linguistique générale* a été publié en 1916 aux Éditions Payot. Il avait été rédigé après la mort de Saussure (1913), par ses élèves Charles Bally et Albert Séchehaye (en collaboration avec Albert Riedlinger), à partir de notes prises lors de trois cours professés en 1906-1907, 1908-1909 et 1910-1911. L'ouvrage était destiné à la communauté des linguistes, qui connaissait les travaux scientifiques de Saussure et les estimait. De plus, Meillet, élève, successeur et admirateur de Saussure, jouissait d'une grande influence. Celle-ci se trouva encore renforcée dans le monde de l'après-guerre, à un moment où Paris fut reconnu comme l'un des centres majeurs de la linguistique mondiale.

Le préjugé était donc favorable et, de fait, le *Cours* ne passa pas inaperçu. Après la Première Guerre, il suscita l'école genevoise de linguistique, active et importante ; de plus, il servit de point de ralliement doctrinal aux nouveaux mouvements, venus de la Russie, de l'Europe centrale et de l'Europe du Nord ; il fut en particulier la référence majeure des phonologues. En 1928, Jakobson peut écrire : « la thèse de F. de Saussure définissant la langue comme un système de valeurs relatives est presque généralement admise dans la linguistique contemporaine » (« Proposition au Premier Congrès international de linguistes », *S.W.*, I, p. 4). Hors même de la sphère d'influence de Meillet, K. Bühler cite Saussure comme un des rares linguistes spécialisés à avoir proposé des concepts méthodologiques importants (*Sprachtheorie*, Iéna, 1934) [2]. Le *Cours* ne fut donc pas une œuvre méconnue.

Pour autant, rien ne laissait alors prévoir qu'il deviendrait – du moins, en France – un classique de la culture. L'inflexion décisive date des années 60, époque où un ensemble d'intellectuels français pensèrent, sans être linguistes eux-mêmes, que la linguistique en général et le *Cours* de Saussure en particulier ouvraient les voies d'une méthode de connaissance nouvelle, sinon d'une vision du monde nouvelle, qui se substituerait à la version sartrienne du marxisme, jusque-là régnante. On aura reconnu le structuralisme, dans sa version plus spécialement sémiologique. À présent que ce mouvement a perdu de sa force, la réputation du *Cours* demeure, semble-t-il.

Le texte publié en 1916 a été, de l'aveu des éditeurs, profondément retravaillé. À partir de trois séries de cours, ils ont composé une œuvre organisée, sans s'astreindre à suivre l'ordre chronologique de leurs propres notes : « reconstitution », « recréation », « assimilation », telles sont leurs expressions, et ils concluent : « notre idée maîtresse a été de dresser un tout organique » (Préface de la 1re édition, datée de juillet 1915). Il est permis de s'interroger : nous disons le *Cours*, au singulier ; or, le titre original ne porte pas d'article ; « Cours » serait-il au pluriel ? Rien ne l'interdit ; la Préface parle sans cesse de trois cours ou de trois séries de cours ; bien plus, elle écarte explicitement la possibilité éditoriale de se borner à un seul. On peut donc estimer le pluriel vraisemblable : songeons par exemple au titre *Célèbres Leçons et Fragments*, donné par Alain au recueil de Jules Lagneau. Mais, à la différence d'Alain, les élèves de Saussure ont évité la logique du recueil ; ils ont voulu une forme unitaire : une introduction et cinq parties ; l'Introduction et chaque partie sont divisées en chapitres ; certains chapitres sont divisés en paragraphes [3]. C'est constater un succès que de constater l'aisance avec laquelle le singulier s'est imposé.

Nul ne doute véritablement qu'on ne soit en présence d'un « tout organique ». Il demeure incontestable cependant qu'il y a eu un prix à payer. On trouve combinés dans un même chapitre ou un même paragraphe des fragments de datation différente ; il y a des erreurs de transcription (elles semblent peu nombreuses) ; il y a des gauchissements de pensée ; il y a des ajouts rédactionnels. Il est ainsi

curieux de noter que certaines des phrases les plus célèbres du *Cours* ne sont pas dues à Saussure, mais aux éditeurs. Ainsi en va-t-il apparemment de la dernière phrase du *Cours*, toujours citée : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. »

En fait, le *Cours* fonctionne bien comme une œuvre depuis sa publication ; pourtant, il n'en est pas une, si une œuvre est conçue comme un texte attribuable, de part en part et dans le détail, à un auteur. Il est vrai qu'on peut renverser la proposition : puisque le *Cours* fonctionne de fait comme une œuvre, alors il prouve matériellement que la notion d'œuvre ne suppose pas, contrairement à ce qu'on croit, l'auteur comme préalable. C'est bien plutôt l'inverse : Saussure est devenu rétroactivement l'auteur du *Cours*, bien qu'il n'en ait, au sens strict, pas écrit une page.

Il ne s'agit évidemment pas de nier l'intérêt de travaux qui se sont développés depuis le travail pionnier de R. Godel, *Les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale »* (Genève, Droz, 1957) ; on a recherché les notes préparatoires de Saussure ; on a montré que le *Cours* publié en avait laissé de côté certains aspects ; que, sur certains points, les formulations choisies n'étaient pas nécessairement les meilleures. On a publié des éditions critiques ; il sera fait usage ici de l'édition procurée par M. Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1972 (trad. de l'édition italienne, 1967), très utile par son commentaire. On a de plus restitué les travaux sur les anagrammes et sur la légende, presque contemporains du *Cours* et longtemps occultés ; ils jettent un jour nouveau sur la démarche intellectuelle de Saussure[4]. Cette entreprise historienne est fort importante ; mais on peut tout autant s'en tenir au texte de 1916, tel qu'il est devenu : à savoir le *Cours*, qui compta pour Benveniste et Jakobson, ou plus tard pour R. Barthes et le public des années 60. Le *Cours* comme œuvre, à la fois comprise et mécomprise.

Les présentes remarques n'auront d'autre fonction que de signaler quelques points décisifs où il importe de ne pas se méprendre. Saussure est un auteur limpide, mais sa limpidité désoriente. À cela s'ajoute l'acculturation dont il a bénéficié ; son prix est l'apparence

de trivialité : le lecteur croit souvent retrouver du bien connu. Or, il y a peu de trivialité chez Saussure. Enfin, la science du langage s'est déployée depuis 1916 ; elle l'a fait souvent en se réclamant de Saussure ; le risque est de croire lire dans le *Cours* des propositions qui ont été tenues après lui et en référence à lui. Soyons clair ; le structuralisme n'avait pas tort de se croire issu du *Cours*, mais il n'est pas dans le *Cours*.

Qui était Ferdinand de Saussure ? De sa biographie, on ne retiendra que quelques traits. Né en 1857 à Genève, il fit ses études de linguistique en Allemagne (Leipzig et Berlin) de 1876 à 1880. Il publie en 1878 son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, qui fit époque dans les études de linguistique indo-européenne. Il soutient sa thèse en 1880 à Leipzig. En mauvais termes avec les milieux scientifiques allemands, il décide de poursuivre sa carrière et ses recherches à Paris ; il y est très favorablement accueilli : Michel Bréal lui cède proprement la parole pour qu'il assure l'enseignement dont lui-même, Michel Bréal, avait la charge. Dès 1881, il est élu maître de conférences à l'École pratique des hautes études. En 1891, il quitte Paris, apparemment contre son gré, et devient professeur à l'université de Genève[5]. Il restera à Genève jusqu'à sa mort en 1913.

Sa naissance le préparait à reprendre, dans son domaine de spécialité, la fonction qu'avaient toujours remplie les milieux genevois, depuis Mme de Staël (qui était sa lointaine parente) : nouer l'une à l'autre la culture allemande et la culture française. Étant donné l'incontestable supériorité scientifique des universités allemandes de ce temps, cela signifiait tout d'abord faire connaître au public français les recherches menées en Allemagne. Mais cela signifiait en retour soumettre ces recherches à des règles d'exposition systématique et claire, tenant compte des exigences, très contraignantes, de la tradition académique française. Ce souci presque rhétorique, qu'on retrouve chez d'autres savants de langue française (Renan, par exemple), Saussure devait le convertir en un souci plus radical : non pas seulement exposer clairement les prin-

cipes et les données d'une science, mais la fonder en raison et en concepts.

Que Saussure fût profondément insatisfait de la langue technique de la linguistique, on en a des témoignages nombreux. On peut citer notamment la lettre à Meillet du 4 janvier 1894 (*ap.* Tullio de Mauro, p. 355) : « je suis bien dégoûté (...) de la difficulté qu'il y a en général d'écrire dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage (...) Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réformer, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir (...) ». Cette insatisfaction devait le conduire à une difficulté croissante de publier et le tint à l'écart des grandes entreprises de synthèse engagées alors par la linguistique allemande. Mais en elle-même, elle ne suffirait pas à expliquer l'origine du *Cours*. Il a fallu qu'elle se transforme en une volonté positivement épistémologique : « montrer au linguiste ce qu'il fait, en réduisant chaque opération à sa catégorie prévue » *(ibid.)*. Dès 1894, Saussure déclare : « cela finira malgré moi par un livre » *(ibid.)*. On peut considérer que le *Cours*, rédigé de manière posthume, est ce livre annoncé, ou du moins s'en rapproche autant qu'il est possible [6].

Dès les premières pages (*CLG*, « Introduction », 1), Saussure parle de science et de linguistique. Pour comprendre son entreprise, il convient donc de déterminer ce qu'il entend par linguistique et l'idée qu'il pouvait s'être formée de la science.

Sur le premier point, il n'y a pas de place pour le doute. La linguistique, aux yeux de Saussure, comme de tous ses contemporains, a pour noyau dur la grammaire comparée. Le programme de celle-ci est simple dans son principe : expliquer les ressemblances constatées entre diverses langues par leur relation à un prototype linguistique commun.

On peut ici distinguer deux cas. Le premier est illustré notamment par les langues romanes, mais, moyennant quelques nuances, la situation est la même pour plusieurs domaines de langue européens. Dans ce type de cas, le prototype est observable sous forme de documents écrits : dans le cas des langues romanes, le latin. Le programme devient : comment les relations de ressem-

blance et de différence entre les diverses langues romanes (italien, espagnol, français, roumain, portugais, etc.) peuvent-elles s'expliquer par leur relation au latin ? Il s'agit bien de comparaison ; d'où le nom de grammaire comparée, mais, plutôt que de grammaire, il s'agit de linguistique, d'où le nom de linguistique comparative ; comme les documents attestant le latin sont anciens et ont un caractère historique, on parle aussi de linguistique historique.

Conscient du fait que la référence à l'historique est ici trompeuse, Saussure préfère forger les néologismes « diachronie » et « diachronique » (*CLG*, I, 3, § 1) : quand on compare des états de langue dont les documents relèvent de dates différentes, on ne fait pas de l'histoire, on fait de la linguistique diachronique ; quand on compare des états de langue dont les documents relèvent de dates contemporaines, on fait de la linguistique synchronique.

Le second cas est plus complexe : on explique les ressemblances entre diverses langues par la reconstruction strictement conjecturale d'un prototype dont il ne demeure, par hypothèse, aucun document écrit. Historiquement, c'est sous cette forme que la grammaire comparée s'est d'abord constituée. Frappés par les ressemblances que l'on découvrait entre des langues parlées en Europe et en Inde, persuadés que ces ressemblances ne pouvaient pas être dues à des emprunts ou à des contacts, certains linguistes émirent au début du XIXe siècle l'hypothèse qu'elles pouvaient s'expliquer seulement par l'existence à date préhistorique d'un prototype, auquel on donna le nom conventionnel d'*indo-européen*. Du même coup, bien entendu, ils supposaient l'existence d'une peuplade, dont on pouvait se proposer de reconstituer l'histoire : son origine géographique, ses migrations, ses mœurs, ses techniques, etc. Saussure connaissait parfaitement ce double programme ; il en était l'un des plus brillants représentants et y avait contribué de manière décisive. Il en mesurait à la fois les succès et les insuffisances.

L'une des plus graves consistait justement à ne pas séparer suffisamment les deux versants : les conjectures sur la langue d'une part, qui seules relèvent directement de la linguistique ; les conjectures sur la peuplade d'autre part, qui ne relèvent pas directement

de la linguistique, mais bien de l'histoire, même si elles doivent s'appuyer sur les données linguistiques. (Lire la discussion, *CLG*, V, 4, § 3.) En usant du mot « diachronie », Saussure engageait un processus de clarification, qui prit du temps. Il signalait en tout cas que dans le *Cours* il s'agirait de la langue pour elle-même : c'est-à-dire de la science de la langue en tant qu'elle n'est pas mise au service, comme science auxiliaire, d'un discours autre, historique et pourquoi pas politique. À l'aube du XXe siècle, c'était pressentir et tenter de prévenir une dérive dont la linguistique allemande allait bientôt se trouver la victime, parfois consentante : d'indo-européen à « indo-germanisch », et de là à « aryen », le passage était possible depuis les débuts ; on sait ce qu'il en advint. D'ores et déjà, les déclarations sur « Langue et race » (*CLG*, V, 4, § 1) mettent, si l'on ose dire, les pieds dans le plat.

Pour autant, Saussure ne condamnait pas toute entreprise proprement historique qui prendrait la langue pour point de départ. Bien au contraire, il libérait le nom d'histoire et lui ouvrait un espace, désormais bien défini. Le *Cours* même (*ibid.*, p. 309-310 de l'édition Mauro ; p. 302 de l'édition originale) en donne un exemple bref, mais de grande portée ; les conséquences n'en seront véritablement mesurées que cinquante ans plus tard par Benveniste (cf. par exemple, *V 1*, p. 294-301). Toute la section contient de fait en germe les recherches historisantes qui rendront célèbres Meillet et ses élèves parisiens au cours du XXe siècle. Nulle condamnation donc, mais volonté de marquer les délimitations [7].

Il y a plusieurs branches de la grammaire comparée suivant les domaines de langues étudiés (langues romanes, langues germaniques, langues slaves, etc.), mais surtout on peut y opposer deux grandes branches méthodologiques, suivant que le prototype commun est observable ou conjectural. Entre ces deux branches, la différence est-elle de nature ?

La position de Saussure est très ferme : le prototype conjectural est une langue ; il ne saurait donc, en tant que langue, avoir d'autres propriétés que les langues observables. La relation entre langues-filles et prototype est donc fondamentalement la même, que le prototype soit observable ou non. Les méthodes de la grammaire

comparée indo-européenne ne sauraient donc être principiellement différentes des autres formes de grammaire comparée. Il n'y a fondamentalement qu'une seule méthode comparative. De plus, le fondement de celle-ci repose sur le fait que le prototype n'est rien de plus et rien de moins qu'une langue ; cette langue est distinguée par son statut dans la comparaison, mais ses propriétés sont les propriétés de toute langue. En résumé, il faut poser deux affirmations : (1) La linguistique dite historique n'est rien de plus qu'une comparaison entre des langues (ou, ce qui revient au même, des états de langue) attestées à des dates différentes ; elle n'est donc rien de plus qu'une linguistique comparative. (2) Une langue ne change pas de propriétés, suivant qu'on l'envisage pour elle-même ou qu'on l'envisage dans une comparaison. La linguistique comparative est donc seulement une branche de la linguistique en général ; de là le nom de linguistique *générale* que Saussure a choisi de promouvoir.

Reste que si l'on veut fonder la linguistique générale, il faut s'appuyer sur un *fait* : la réussite empirique des diverses formes de grammaire comparée et notamment de la grammaire comparée indo-européenne. On peut donc résumer la question décisive sous la forme : que faut-il que soit une langue en général pour que la grammaire comparée soit possible ?

Saussure ne précise pas explicitement les traits qui pour lui définissent une théorie scientifique. Pourtant, il semble bien s'être appuyé sur un modèle préétabli. Ce modèle remonte à Aristote et s'est retransmis au fil des siècles, par l'intermédiaire d'Euclide et du *more geometrico*. On peut le résumer ainsi : une science est un discours réglé par trois principes :

a) le principe de l'unicité de l'objet et de l'homogénéité du domaine : toutes les propositions de la science doivent concerner les éléments d'un même domaine et se rapporter à un objet unique ;

b) le principe du minimum et du maximum : les propositions de la science sont soit des théorèmes soit des axiomes ; un nombre maximum de théorèmes doit être déduit d'un nombre minimum d'axiomes, exprimés par un nombre minimum de concepts primi-

Michael Sandel
Le Libéralisme et les Limites de la justice

Richard Sennet
Les Tyrannies de l'intimité

Daniel Sibony
Les Trois Monothéismes
Juifs, chrétiens, musulmans entre leurs sources et leurs destins

Le Corps et sa danse

Violence
Traversées

Psychopathologie de l'actuel
Événements III

Jacques Soulillou
L'Impunité de l'art

Charles Taylor
Les Sources du moi
La formation de l'identité moderne

Tzvetan Todorov
La Vie commune
Essai d'anthropologie générale

Francisco Varela
Autonomie et Connaissance
Essai sur le vivant

Gilles Verbunt
La Société interculturelle
Vivre la diversité humaine

Michael Walzer
Sphères de justice
Une défense du pluralisme et de l'égalité

Paul Watzlawick et Giorgio Nardone
(sous la direction de)
Stratégie de la thérapie brève

Marina Yaguello
Petits Faits de langue

Yirmiyahu Yovel
Les Juifs selon Hegel et Nietzsche

Paul Zumthor
Babel ou l'Inachèvement